

TOUAX SCA
SGTR – CITE – SGT – CMTE – TAF – SLM TOUAGE – INVESTISSEMENTS REUNIES
Société en commandite par actions au capital de 56 092 376 euros
Siège social : Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu, 92042 La Défense Cedex
305 729 352 RCS Nanterre

**Avis de remboursement anticipé des obligations à option de remboursement
en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ORNANES) émises
le 10 juillet 2015 (Code ISIN : FR0012833077)**

Conformément aux stipulations du paragraphe 4.9.3 « *Amortissement anticipé par remboursement au gré de la Société* » de la note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} juillet 2015 sous le numéro 15-331, la Société a décidé de procéder au remboursement anticipé de la totalité des ORNANES TOUAX SCA émises le 10 juillet 2015 (Code ISIN : FR0012833077) (ci-après les « **ORNANES** ») restant en circulation.

Le remboursement anticipé sera effectué le 18 septembre 2019 (la « **Date de Remboursement Anticipé** ») au pair, soit 18 euros par ORNANE, majoré des intérêts courus depuis la dernière Date de Paiement d'Intérêts soit 0.20712 euros par ORNANE, précédant la date d'amortissement jusqu'à la date d'amortissement effectif, soit le 18 septembre 2019.

Ce remboursement anticipé est possible dans la mesure où le nombre d'ORNANES restant en circulation, soit 85 746, est inférieur à 15% du nombre des ORNANES émises initialement.

Les porteurs des ORNANES conservent la faculté d'exercer leur Droit à l'Attribution d'Actions conformément aux modalités fixées au paragraphe 4.17.2 « *Exercice du Droit à l'Attribution d'Actions* » et 4.17.3 « *Modalités du Droit à l'Attribution d'Actions* » de la Note d'Opération jusqu'au 22 août 2019.

Les ORNANE pour lesquelles le Droit à l'Attribution d'Actions ne serait pas exercé seront remboursées en numéraire à la Date de Remboursement Anticipé au prix de 18,20712 euros par ORNANE, intérêts courus inclus.